Projet d'élargissement de la Transcanadienne Phase IIIB : Juin 2007

www.pc.gc.ca/transcanadienne

Le versement annoncé en octobre 2006 d'une somme supplémentaire de 37 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique a été accueilli favorablement par les responsables du projet d'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne. Le budget du projet s'élève maintenant à 87 millions de dollars. L'accroissement des coûts de construction et la grande demande de travailleurs dans cette industrie avaient eu pour effet de ramener de 10 km à 6 km la route qu'il était possible d'élargir. Grâce à ce financement supplémentaire, 9 km supplémentaires pourront être élargis de deux à quatre voies. Ce projet vise à améliorer la sécurité des automobilistes, à réduire le nombre d'animaux tués sur la route, à limiter la fragmentation de l'habitat et à améliorer la circulation de biens et de services sur la route nationale du Canada.

Quatre nouveaux ponts ont maintenant été aménagés dans les nouvelles voies de circulation :

- Pont de la voie ferrée du Canadien Pacifique
- Pont de la rivière Bow
- Passage faunique souterrain de 25 m de largeur (près du terrain de camping auxiliaire)
- Pont du ruisseau Moraine

Les derniers travaux de nivellement des nouvelles voies sont en cours sur une distance de 7 km et ils seront suivis par des travaux de revêtement. La circulation automobile sera dirigée vers les nouvelles voies à la fin du mois de juin. Plus tard au cours de l'été, nous nous attaquerons à la construction de nouvelles voies de circulation sur une distance de 2 km à l'extrémité est de la route visée par le projet.

Deux passages souterrains de 4 m sur 7 m (ponceaux elliptiques) ont maintenant été aménagés; le premier se trouve à l'extrémité ouest de secteur visé par le projet, l'autre vers l'extrémité est. Ces ponceaux donnent aux animaux sauvages qui pourraient longer la clôture jusqu'au bout la possibilité de traverser la route de manière plus sûre que s'ils passaient à l'extrémité de la clôture.

Une fois que la circulation sera dirigée vers les nouvelles voies, nous commencerons à travailler aux ponts existants (pont de la voie ferrée et pont du ruisseau Moraine) ainsi qu'à construire le nouveau souterrain jumeau de 25 m de largeur. Vu son piètre état, le vieux pont de la voie ferrée sera démoli, et un autre pont sera construit comme le nouveau.

Le pont de la rivière Bow déjà en place sera prolongé de 30 m pour qu'il soit aussi long que son nouveau jumeau. Comme ils seront plus longs, les ponts de la rivière Bow permettront aux animaux sauvages d'utiliser un corridor de déplacement naturel le long de la rivière Bow, en dessous de la route.

Des travaux d'abattage à l'explosif ont été réalisés en vue de la construction d'un passage supérieur de 60 m de largeur entre Lake Louise et l'échangeur de la promenade des Glaciers. Un deuxième passage faunique sera construit tout juste à l'ouest du ruisseau Moraine. Les automobilistes peuvent donc s'attendre, à l'automne, à des travaux routiers de même qu'à de légers détours à ces deux endroits. En forme d'arc, les passages supérieurs ressembleront aux deux constructions aménagées lors des étapes précédentes du projet d'élargissement à quatre voies de la route.

La pose de la clôture se fera en deux étapes : un appel d'offres sera lancé à l'automne pour la section située entre le nouveau pont de la rivière Bow et l'extrémité est de la route visée par le projet, et un autre appel d'offres sera lancé l'an prochain pour la section qui ira depuis le nouveau pont de la rivière Bow jusqu'à l'extrémité ouest de la route.

Étant donné que les animaux seraient dirigés vers le hameau si la clôture se terminait à Lake Louise, la route sera clôturée sur 5 km de plus afin que l'extrémité de la clôture se trouve à l'ouest de Lake Louise. Une courte section de clôture a été construite à l'ouest de l'échangeur de la promenade des Glaciers pour mettre à l'essai de nouvelles méthodes d'installation et d'autres changements de conception.

Les quatre voies de la route élargie devraient être ouvertes à la circulation d'ici la fin de 2008.

Calendrier des travaux sur la Transcanadienne

Les travaux se déroulent de l'aube au crépuscule, 7 jours par semaine. Attendez-vous à des retards intermittents de 5 minutes et à des déviations mineures de la circulation jusqu'à nouvel ordre. Pour des renseignements plus récents sur les conditions routières, consultez le bulletin routier des parcs des montagnes au 403.762.1450 ou à www.pc.gc.ca/banff

Procurez-vous le nouveau CD, **Vivre libre pour survivre,** *aux centres d'accueil de Banff et de Lake Louise. Il contient deux pistes audio de même qu'une fascinante pièce audiovisuelle traitant du rôle que jouent les 24 passages fauniques en place pour contribuer à assurer de saines populations fauniques.*

*Deux ponceaux **elliptiques souterrains** de 4 m sur 7 m ont maintenant été aménagés (triangles noirs sur la carte).*

*Site for the **60-m wide wildlife overpass** west of Lake Louise. A second overpass will be built west of Moraine Creek.*

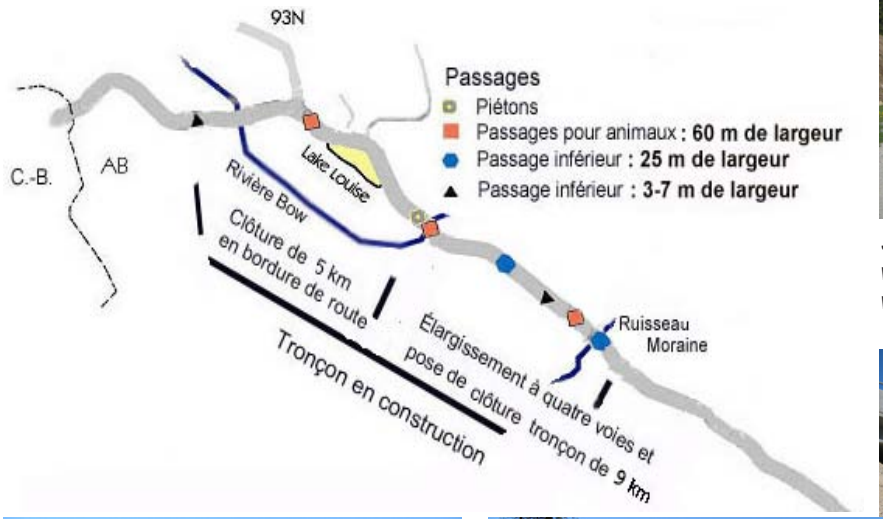

*Avant-plan : nouveau **pont de la voie ferrée du CP** dans les nouvelles voies en direction ouest Arrière-plan : l'ancien pont de la voie existante sera démoli en raison de son piètre état et il sera remplacé. Un **passage pour piétons** sécuritaire sera aménagé sous les ponts.*

*L'ancien **pont de la rivière Bow** (à gauche) sera prolongé parallèlement à son homologue, plus long (à droite).*

*Vue latérale du nouveau **pont de la rivière Bow.** Note : voie riveraine de 30 m pour relier l'habitat et assurer le déplacement sans danger des animaux.*

*Une fois que la circulation sera dirigée vers les nouvelles voies, un autre **passage souterrain de 25 m** comme celui-ci sera aménagé.*

*Le vieux **pont du ruisseau Moraine** sera démoli, et un nouveau pont qui sera parallèle au nouveau, illustré sur la photo, est en construction.*

Les animaux sauvages pourront traverser la route sans danger le long de la rivière. Les ponts surélevés laissent aux arlequins plongeurs l'espace dont ils ont besoin pour voler près de l'eau (comme ils ont l'habitude de le faire) quand ils se dirigent vers l'amont pour nicher.

juin 2007, JMK

Parc national Banff

C.P. 213, Lake Louise, Alberta T0L 1E0, Canada www.pc.gc.ca/banff
Téléphone : 403.522.3833 Télécopier : 403.522.1212 É : LL.info@pc.gc.ca